
Renvoi à la commission des subsistances et
approvisionnementnements de la demande de la société populaire de
Nîmes sur la modification de la loi du maximum, lors de la
séance du 7 nivôse an II (27 décembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi à la commission des subsistances et approvisionnementnements de la demande de la société populaire de Nîmes sur la modification de la loi du maximum, lors de la séance du 7 nivôse an II (27 décembre 1793). In: Tome LXXXII - Du 30 frimaire au 15 nivôse an II (20 Décembre 1793 au 4 Janvier 1794) p. 383;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_82_1_37559_t1_0383_0000_9;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

point de contagion. La même mesure sera probablement prise. Je demande l'ordre du jour.

Monmayou. Je demande l'ordre du jour motivé sur la loi qui charge les corps administratifs de prendre toutes les précautions nécessaires à cet égard.

Romme. Cet objet est du plus grand intérêt. Gardez-vous d'abandonner les soins qu'on réclame à des personnes peu éclairées, autrement leur ignorance entraînerait des maladies contagieuses. Les hommes de l'art ont découvert des procédés infaillibles pour prévenir ces inconvénients. Je demande que vous chargiez le comité d'instruction publique de les consulter et d'indiquer le plus promptement possible les précautions à prendre.

Cette proposition est décrétée.

Les administrateurs du département de Vaucluse envoient le procès-verbal des séances de ce département formé nouvellement; ils annoncent qu'ils en envoient une assez grande quantité pour que chaque membre de la Convention en ait un exemplaire.

Renvoyé au comité de Salut public (1).

La Société populaire de Nîmes demande une modification de la loi du *maximum*.

Renvoyé à la Commission des subsistances et approvisionnements (2).

Le ministre de la marine annonce qu'il a donné, le 25 frimaire, le brevet de sous-lieutenant et 600 livres de pension, représentative de l'hôtel national des Invalides, au citoyen Jean-François Vignier; il envoie copie des pièces sur lesquelles il s'est déterminé.

Renvoyé au comité de marine (3).

Lettre du second adjoint au ministre de la guerre, relative à l'habillement des troupes.

Renvoyé au comité de la guerre (4).

Les administrateurs du district de Quingey, département du Doubs, annoncent qu'ils se sont mis en mesure pour l'exécution du décret du 14 frimaire, relatif aux agents nationaux.

Renvoyé au comité de Salut public (5).

Les administrateurs du district de Saint-Maixent annoncent que le citoyen Masson a donné sa démission d'agent national de ce district, démission motivée sur le défaut de santé.

Renvoyé au comité de Salut public (6).

L'agent national près le district de Bourg, régénéré envoie la liste des membres qui ont été conservés ou nommés dans l'Administration de ce district et du directoire.

Renvoyé au comité de Salut public (1).

Les administrateurs du département de police envoient l'état des personnes détenues dans les maisons de justice, d'arrêt et de détention de la commune de Paris, à l'époque du 4 de ce mois; il [s'élève] à 4,518.

Insertion au « Bulletin » (2).

Suit la lettre des administrateurs du département de Police (3).

« Commune de Paris, le 5 nivôse, an II de la République, une et indivisible.

« Les administrateurs du département de Police te font passer le total des détenus dans les maisons de justice, d'arrêt et de détention du département de Paris, à l'époque du 4 dudit. Parmi les individus qui y sont renfermés, il y en a qui sont prévenus de fabrication ou distribution de faux assignats, assassinats, contre-révolution, délits de police municipale, correctionnelle, militaire; d'autres sont détenus pour délits légers; d'autres enfin sont arrêtés comme suspects.

« Conciergerie.....	504
« Grande-Force.....	581
« Petite-Force.....	287
« Sainte-Pélagie.....	227
« Madelonnettes.....	222
« Abbaye.....	141
« Bicêtre.....	766
« A la Salpêtrière.....	369
« Chambres d'arrêt, à la mairie.....	88
« Luxembourg.....	393
« Maison de suspicion, rue de la Bourbe.....	351
« Les Capucins, faubourg Saint-Antoine.....	110
« Réfectoire de l'Abbaye.....	67
« Les Anglaises, rue Saint-Victor....	110
« Les Anglaises, rue de Lourcine....	68
« Les Carmes, rue de Vaugirard....	42
« Les Anglaises, faubourg Saint-Antoine.....	42
« Écossais, rue des Fossés-Saint-Victor.....	79
« Saint-Lazare, faubourg Saint-Lazare.....	»
« Maison Escourbiae, rue Saint-Antoine.....	29
« Belhomme, rue Charonne, n° 70....	42
« Total.....	4,518

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 28, p. 117.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

(5) *Ibid.*

(6) *Ibid.*

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 28, p. 118.

(2) *Ibid.*

(3) *Archives nationales*, carton C 288, dossier 884, pièce 1.